



P.A. des Ajeux - 5, avenue Pierre Gilles de Gennes B.P.80 - 72403 La FERTE BERNARD
CEDEX (France)

Téléphone : +33 2 43 71 65 00

DELTA NEO

AFAQ ISO 9001 2015 N° QUAL/1993/1727.13

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GENERALITES :

Toute commande implique une adhésion à nos conditions générales de vente ci-dessous exprimées pour la France ou à l'exportation et prévalent sur toute condition d'achat sauf dérogation formelle et écrite de **DELTA NEO**.

LES COMMANDES :

Toute commande, pour être prise en compte, doit être passée par écrit par voie postale ou par e-mail à **DELTA NEO**.

Les mentions suivantes devront figurés :

La date, logo, coordonnées complètes du client et de son représentant, la référence client, le prix, la quantité, le délai souhaité, conditions de paiement, incoterm, un descriptif le plus complet de son produit (plan avec indice, la référence et l'offre **DELTA NEO** etc...)

DELAI DE LIVRAISON :

Les délais de livraison sont impérativement et exclusivement définis par l'accusé de réception de commande émis par **DELTA NEO** et donnés à titre indicatif et sans garantie. Aucune retenue ou indemnité en cas de dépassement.

PRIX :

Les prix ou tarifs sont calculés par une offre de prix émise par **DELTA NEO** en fonction du cahier des charges client et des capacités de production de **DELTA NEO**.

Ces tarifs peuvent être indexés sur les cours des matières premières et réactualisable sans préavis.

La validité de l'offre est indiquée en fonction des conditions économiques en vigueur.

PAIEMENT :

Les modalités de règlement sont définies par l'offre de prix émise par **DELTA NEO**. Le non-respect de ces modalités pourra, après mise en demeure, ou sans préavis, entraîner une suspension de toute livraison, jusqu'au paiement de la totalité des sommes dues. A la suite, un paiement comptant pourra être exigé.

Selon l'article D441-5 du code de commerce, en cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera facturée pour frais de recouvrement.

TRANSFERT DE PROPRIETE :

Les marchandises vendues sont soumises à la clause de réserve de propriété (loi du 12 mai 1980) et restent à l'entière propriété du vendeur jusqu'au complet paiement des sommes dues. En cas de défaut de paiement à son échéance, le vendeur pourra revendiquer les produits.

Les chèques et lettres de change ne sont considérés comme des paiements qu'à compter de leur encaissement effectif. Jusqu'à cette date, la clause de réserve de propriété conserve son plein droit.

TRANSFERT DE RISQUES :

Le client assure les risques de perte ou de détérioration dès la signature du bon de réception ou d'enlèvement. Le client est tenu de vérifier l'état des produits lors de la livraison. En cas de dommages causés au conditionnement ou d'erreur quantitative, il doit mentionner avec précision ses réserves sur le bon de livraison, et les réitérer auprès du transporteur dans les 5 jours par lettre recommandée. Il doit en outre informer **DELTA NEO** dans le même délai.

En cas de non-conformité qualitative le client doit en informer **DELTA NEO** par courrier ou par e.mail dans les 10 jours suivant la réception. Tout retour de marchandise ne pourra être fait qu'après accord écrit de **DELTA NEO**.

LIMITE DE RESPONSABILITE :

Pour tous problèmes n'entrant pas dans le cadre de l'assurance responsabilité civile de l'entreprise et sauf accord négocié, la limite de responsabilité financière est limitée à 2 fois la valeur de la production ou prestation fournie et à l'exclusion de tous autres dommages et intérêts.

PRECONISATION D'UTILISATION :

DELTA NEO ne pourra accepter de réclamations sur les produits livrés depuis plus de 3 mois et non stockés dans leur emballage d'origine sauf indications contraires inscrites sur les emballages ou les spécifications particulières du produit.

TOLERANCE :

Le fait pour **DELTA NEO** de ne pas invoquer l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut en aucune façon être interprété comme impliquant de la part de **DELTA NEO**, renonciation au bénéfice des dites dispositions

Dans le cas spécifique du secteur packaging, sauf conditions particulières convenues au passage de la commande, entre **DELTA NEO** et le client, une tolérance de livraison reste applicable selon :

Quantité façonnée > 10 000 unités : $\pm 20\%$

Quantité façonnée < 10 000 unités $\pm 40\%$

ATTRIBUTION DE JURIDICTION :

Les droits et obligations des parties sont régis exclusivement par le droit Français. Tout litige est de compétence du tribunal de commerce dont dépend le siège de la société **DELTA NEO**

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles en nous contactant par email à l'adresse dn@deltaneo.com en précisant en objet : demande RGPD. Vous avez la possibilité de consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet : www.deltaneo.com